



Compte-rendu

Réunion du CA de l'Association l'Aphyllanthe

Date : le jeudi 14 janvier 2021 de 10h00 à 12h00

Lieu : chacun chez soi (visioconférence)

CA de l'Association (par ordre alphabétique) : Lynda Bellaiche, Gérard Berry, Jim Cluchey, Yves Engrand, Nicole Gaüzère, Philippe Gury, Claude Huguet-Bordel, Thérèse Martin-Dath, Patricia Matisson, Florence Meillat, Michael Sutton, Daniel Viard.

Invité(e)s : Marie Fajardo

1. Approbation du procès-verbal des C.A du 19 novembre 2020.

Le CA du 22 septembre est approuvé à l'unanimité des membres.

2. Approbation des comptes 2020.

Dépenses :

- Achats : 5891,94 €. L'augmentation par rapport à 2019 (2700,36 €) s'explique par l'achat de matériel pour la bibliothèque (Demco) et pour l'association (TV).
- Services extérieurs : 1449,06 € : augmentation de la prime d'assurance.
- Autres services extérieurs (rémunération des intervenants prestataires) : 6484,30 € en baisse par rapport à 2019 (8 435,57 €) car moins de cours (reconfinement) et moins d'activités ponctuelles.
- Charges de personnel : 19897,52 €. En baisse par rapport à 2019 (28566,57 €) car moins salariés (plus de prestataires) et baisse des cotisations URSSAF : report/annulation des cotisations salariales (Covid).
- Autres charges de gestion courante : nouveau poste qui correspond au remboursement des cours annulés en novembre : 1521,52 €

Recettes :

- adhésions & inscriptions activités : 8803,50 €, en baisse par rapport à 2019 (13491,31 €)
- subventions : 41 316,05 €, une augmentation par rapport à 2019 (24773,15 €) qui s'explique par :
 - la subvention exceptionnelle EVS : 2500 €
 - le solde de la subvention EVS 2019 : 7028,90 €
 - la subvention FDVA : 2500 €
 - le dispositif d'activité partielle : 1839 €

A noter : le poste *Contributions volontaires en nature* est un poste hors bilan qui s'équilibre et correspond à la mise à disposition gratuite des locaux (13209,42 €) et à la valorisation du temps des bénévoles (44500 €).

La balance est positive de 16 017,62 €. C'est une bonne année, financièrement parlant.

Le bilan est approuvé à l'unanimité.

3. Approbation du budget 2021.

La prévision du budget 2021 s'élève à 41586 €, elle a été élaborée en prenant le parti d'une situation revenue à la normale. Le budget est approuvé à l'unanimité.

4. La Lettre de l'Aphyllanthe.

Il n'y a pas de visibilité en ce qui concerne les activités, ponctuelles ou hebdo. Il est décidé de faire une parution minimale avec un mot de la présidente en 1^{ère} page, présenter les aménagements de la bibliothèque, faire une rétrospective sur l'année écoulée + l'encart livres. Il y sera fait appel aux personnes intéressées afin qu'elles puissent participer aux différentes actions de l'association. La parution est prévue pour fin janvier pour une distribution début février.

5. Discussion préliminaire sur le contenu du dossier EVS 2022-2025.

Le programme EVS est une délégation d'activité de la CAF qui court sur 3/4 ans afin de compenser l'absence de centres sociaux dans les zones rurales. La somme allouée peut être utilisée à la convenance



Compte-rendu

Réunion du CA de l'Association l'Aphyllanthe

Date : le jeudi 14 janvier 2021 de 10h00 à 12h00

Lieu : chacun chez soi (visioconférence)

de l'association, tant que les attentes de la CAF sont observées (lien social, action en direction des familles, pas de prosélytisme). La convention actuelle court jusqu'en 2021, il faut donc la renouveler pour le programme 2020-2025.

Le projet nécessite des prises de décisions du CA sur les nouvelles orientations possibles de l'association :

- le numérique : Gérard Berry, Jim Cluchey, Mike Sutton
- l'écologie / environnement : Claude HB, Philippe Gury, Florence Meillat
- l'animation culturelle et art : Patricia Matisson, Daniel Viard
- le décryptage des informations (thème transversal) : Gérard Berry

Les membres du CA vont exposer les idées qui leur viennent sous forme écrite en vue d'une mise en commun ultérieure. Une consultation des adhérents est également souhaitable, dont il faut définir les modalités. L'ensemble qui donnera lieu à des décisions d'orientation

6. Point sur la situation des cours hebdos, activité ponctuelles, vacances scolaires.

Pour les adultes, seul le cours de gym a repris en visio (8 inscrits).

Les cours enfants n'ont pas repris.

Aucune visibilité sur les activités ponctuelles ni sur les vacances scolaires.

7. Point sur la liaison avec les écoles de Foissac et de Baron (informatique).

Une première intervention de Gérard Berry à Foissac s'est très bien déroulée, avec une belle adhésion à la fois de l'institutrice et des enfants. Une deuxième intervention est prévue en semaine 3. Pas de retour de l'école de Baron, qui a l'air moins dynamique.

Gérard Berry est disposé à mener le même genre d'intervention pour adultes et enfants à l'Aphyllanthe, hors cadre scolaire. Outils : *Unplugged* et *Scratch*.

8. Point sur le dossier CLAS pour l'année scolaire 2021-22.

L'année 2021/2021 devra suivre le nouveau référentiel qui pose problème :

- il préconise 2h/semaine minimum pour des groupes d'un minimum de 5 enfants avec 1 activité scolaire + une activité extra-scolaire (en prévision : théâtre ou poterie). Le dossier se monte en avril. Il faut contacter les institutrices pour connaître leurs souhaits, et déterminer si l'on regroupe des élèves de niveaux différents ou si on respecte les niveaux. Dans le dernier cas, y aura-t-il suffisamment d'inscrits ?

Faut-il trouver des cofinancements à l'action ?

9. Projet à proposer pour la subvention FDVA 2021.

La subvention FDVA regroupe trois champs d'application : la formation des bénévoles, un projet, le fonctionnement.

A priori, l'Aphyllanthe n'est éligible qu'aux catégories *projet* et *subvention de fonctionnement* (même si une subvention de fonctionnement a été obtenue en 2020). Selon notre expérience, le montant alloué correspond à 50 % de la subvention demandée. Si demande il y a, les projets seront définis en relation avec le projet EVS (cf. point 5).

10. Autres sujets.

Daniel Viard informe de la tenue d'une réunion du comité des amis de la bibliothèque le 15 janvier. Il demande à ce que Marie Fajardo puisse assister aux futures réunions (environ une par mois). Le CA donne son accord, sous réserve que le temps passé soit comptabilisé.

11. Date du prochain CA : Jeudi 11 mars 2021 à 10h.